

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du :
16 octobre 2025
Date de la convocation :
10 octobre 2025
Date d'affichage :
10 octobre 2025

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 20

L'an deux mil vingt-cinq le seize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain Trouessin.

Tous les membres étaient présents, à l'exception de : Aldo Morin (pouvoir donné à Alain Trouessin), Maurice Petit (pouvoir donné à Brigitte Leborgne), Xavier Leconte (pouvoir donné à Eric Pruvost),

Absent excusé sans pouvoir : Elodie Jolly,
Absents non excusés : Christian Adam, Jérôme Trophardy,

Monsieur Jean-Christophe Raguét a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L2121-15 du CGCT).

Madame Carole Da Cunha est désignée auxiliaire de séance.

Vu :

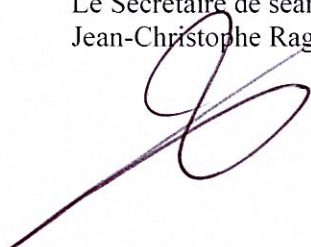
- le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-39,
- le rapport d'activité 2024 du Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime (SDE76),

Considérant que :

- le SDE76 est l'un des principaux acteurs publics de l'énergie, et œuvre dans les domaines suivants : distribution de gaz, distribution d'électricité, travaux sur réseaux, génie de télécommunications, entretien de l'éclairage public,
- le SDE76 intervient sur tout le département qui est décomposé en 14 secteurs appelés Commissions Locale d'Energie (CLE), la commune de Criel sur Mer faisant partie de la CLE 12,
- le SDE76 a rendu son rapport d'activité pour l'année 2024, lequel a été communiqué au préalable de cette séance du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2024 du Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime (SDE76).

Le Secrétaire de séance
Jean-Christophe Raguét



À Criel sur Mer, le 22 octobre 2025

Le Maire
Alain Trouessin

